

Appel à candidatures pour une mission de professeur relais

Description de l'environnement de travail

L'Etablissement public du Palais de la Porte Dorée regroupe à la fois le Monument (le Palais lui-même ; construit pour l'exposition coloniale de 1931), l'Aquarium tropical et le Musée national de l'histoire de l'immigration. Il propose une programmation artistique pluridisciplinaire tout au long de l'année. Avec plus de 500.000 visiteurs par an, le Palais de la Porte Dorée est un véritable lieu de vie culturelle et artistique de l'est parisien. Tourné dès son origine vers le monde, il s'appuie sur des collections muséales et vivantes pour éclairer les débats contemporains et changer les regards sur la question des migrations, des bouleversements climatiques et des enjeux d'identité et de mémoire.

Les missions de la direction du Musée s'organisent autour de six fonctions cardinales : conservation, programmation (exposition permanente, expositions temporaires, expositions hors-les-murs), diffusion, pédagogie, recherche, mise en réseau.

Elle est composée de trois services :

1. Le service des collections et des expositions
2. Service des ressources
3. Service du réseau et des partenariats

Au sein du service des ressources, le département de la pédagogie, met en œuvre les projets et programmes à destination des publics cibles prioritaires du musée, relevant des secteurs de l'éducation, du champ social, du handicap. Il propose des formations, des partenariats, des actions hors-les-murs, des actions de promotion dédiées. Le service est notamment l'interlocuteur privilégié de l'Education Nationale.

Profil recherché : enseignant de sciences humaines, d'enseignements artistiques, de langues vivantes volontaire et motivé, sensibilisé aux problématiques de l'éducation artistique et culturelle et partageant les projets et les objectifs du Musée de l'Histoire de l'Immigration.

- **Savoir-faire :**

- Expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle en équipe et en partenariat
- Expertise en pédagogie, besoins éducatifs particulier (social, handicap)
- Expertise dans le domaine de la formation et de la formation de formateurs.

- **Connaissances :**

- Connaissances en histoire des sciences et techniques
- Connaissance des dispositifs d'éducation artistique et culturelle

- **Qualités personnelles :**

- grand sens du travail en équipe
- mobilité, réactivité et adaptabilité
- opérationnalité et capacité à intégrer les règles et le cadre administratifs, juridiques et financiers d'un Etablissement Public National.

Missions principales :

Le professeur relais aura pour mission, en liaison avec la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle :

- de repérer et d'accompagner les équipes pédagogiques dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'éducation artistique et culturelle via la DAAC : conseil aux enseignants, suivi des projets, accompagnement des dispositifs EAC dans le respect de la charte de l'EAC et des cahiers des charges spécifiques à chaque dispositif ;
- d'informer la communauté éducative des activités et des ressources proposées par le Musée d'Histoire de l'Immigration;
- de contribuer à produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques. Participation à des comités éditoriaux pour production de pistes de visites et d'activités, de dossiers thématiques : conseil sur les liens à établir avec les programmes d'enseignement.
- de contribuer à la formation initiale et continue des enseignants : participation à la définition des besoins en formation en fonction des besoins repérés sur le terrain ; participation à l'élaboration des outils et supports de formation produits par le service.
- de proposer des offres Pass culture sur la plateforme dédiée
- d'opérer la mise en place et le suivi du jumelage du Palais de la Porte dorée avec le Réseau d'éducation prioritaire partenaire

Professeur relais de la DAAC

Le professeur relais intégrera le réseau des professeurs relais de la DAAC de Paris et sera amené à participer aux trois réunions annuelles du réseau

Il devient aussi relais de la DAAC au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Il garantit une bonne circulation de l'information entre la structure culturelle et la DAAC

Conditions

L'appel à candidature est ouvert aux enseignants titulaires dans l'académie de Paris

La fonction de professeur relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [Décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

Dans ce cadre, l'enseignant-e sera déchargé de 4h de son service, et percevra pour une année scolaire complète trois Indemnités de Missions Particulières (IMP), ce qui équivaut à deux journées de travail hebdomadaire au musée, sur la base de 36 semaines annuelles. Le volume d'IMP sera modulé en fonction de la date de recrutement.

La reconduction annuelle de la mission de professeur-relais est soumise à un bilan d'activité.
Cette mission est inscrite dans une durée définie lors du recrutement.